



Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE



De la Nature et des Hommes

www.sepanso40.fr

Cagnotte, le 14 mai 2018

Monsieur Philippe LAFITTE
Commissaire enquêteur
Mairie
40260 LINXE

Transmission électronique : contact@mairie-linxe.fr

Objet : Enquête publique relative à une demande de permis d'aménager comprenant une étude d'impact portant sur un projet d'extension du camping Domaine de Lila pour la création de 239 emplacements

Monsieur le Commissaire enquêteur,

J'ai l'honneur de vous transmettre les observations de la Fédération SEPANSO Landes à propos du dossier d'enquête publique concernant l'extension du camping de Linxe "domaine de Lila".

Nous partageons entièrement les analyses et surtout les craintes de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale qui souligne l'insuffisance de certaines informations :

Nous considérons que le quasi doublement de ce camping (4^{ème} extension !) sera néfaste pour l'environnement puisqu'il suppose le défrichement de 5 hectares 49 et induira nécessairement des impacts environnementaux importants. On peut d'ailleurs se demander si les données du projets sont exactes : il faut en effet au moins 3 hectares pour les emplacements des mobile homes (120 m² annoncés pour chaque mobile home) et il ne resterait donc que 2 hectares 49 pour la voirie et les nouveaux aménagements, ce qui semble fort peu sachant que ce projet situé en zone forestière suppose une bande tampon pour maîtriser le risque incendie.

Sauf erreur de notre part le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Landes a émis un avis défavorable

Nous pensons que la question de l'assainissement mérite d'être clarifiée : est-ce que la station d'épuration communale (inaugurée en octobre 2013) pourra accueillir quelques 747 équivalents habitants ? (nous avons pris pour base une moyenne de 3 occupants par mobile home alors qu'il y en aura probablement davantage, surtout si certains occupants reçoivent des invités). L'afflux touristique estival nécessite une grande potentialité pour toutes les StEp du littoral, or il y a plusieurs nouveaux lotissements en cours à Linxe qui devront être raccordés à celle-ci. Rappelons que cette StEp "accueille" également des habitants de la commune de St Michel Escalus qui voit elle aussi sa population augmenter. L'équilibre actuel sur le territoire de la communauté de communes ne va-t-il pas être remis en cause ?

.../...

Si le SYDEC a émis un avis favorable, nous n'avons pas réussi à trouver sur son site les données utiles sur cette StEp (capacité nominale et caractéristiques techniques) ainsi que les chiffres des populations raccordées que nous recherchions. Pourrions-nous obtenir la justification de cet avis favorable ?

Nous craignons que les pollutions supplémentaires nécessairement induites sur le site du projet (circulation de véhicules avec fuites...) sont susceptibles d'impacter les zones protégées (Natura 2000...) et le bassin versant.

Nous constatons une nouvelle fois qu'un biotope favorable à plusieurs espèces protégées pourrait disparaître. La SEPANSO demande que le Conseil National de Protection de la Nature soit consulté et rende son avis avant toute action sur le terrain.

Par ailleurs :

Nous tenons à souligner que la circulation va être plus compliquée en été dans le village, mais aussi dans Vielle-Saint-Girons et Saint-Girons Plage

En ce qui concerne l'accès à l'océan, objectif déterminant du choix du lieu de villégiature, il n'y a qu'une seule route et un seul rond-point (dans un périmètre Seveso) ; la question du stationnement à proximité du littoral sera peut-être épineuse et nous nous retrouverons à nouveau avec des problèmes environnemental dans ce secteur.

En ce qui concerne encore l'accès à l'océan ces touristes supplémentaires représenteront un afflux susceptible de poser problème en terme de surveillance des lieux de baignades (aspect non étudié)

Enfin, sachant que la directrice du camping « Domaine de Lila » s'appelle Magali Tonneau et que le maire s'appelle Albert Tonneau, est-ce qu'il n'y aurait pas un problème de conflit d'intérêts dans cette commune ?

Conclusion :

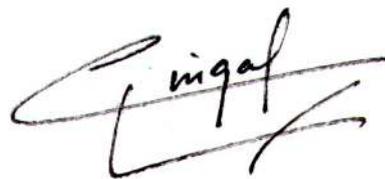
Il semble bien qu'il y a un décalage, voire une certaine incohérence, entre les intentions du porteur de projet et les réalités contraignantes de ce projet.

L'expansion de la commune de Linxe reste jusqu'ici sans grand bénéfice pour la collectivité, mais présente de nombreuses dépenses potentielles (routes, aménagement piétons, assainissement, trafic véhicules dangereux et touristiques).

La SEPANSO est donc en droit de vous prier d'émettre un avis défavorable à ce projet, qui ne vise qu'à enrichir un grand groupe de camping (FranceLoc) aux dépens de la biodiversité, des habitants (bruit, trafic dans le village, approvisionnement des commerces de grande distribution) et de la sécurité du territoire (risque d'incendie, trafic vers l'océan), tout cela aux dépens de la collectivité qui devra financièrement assumer les besoins légaux de cette urbanisation.

.../...

En vous remerciant pour l'attention que vous accorderez à nos observations, veuillez agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'G. Cingal', with a large, sweeping flourish underneath.

Georges CINGAL
Président Fédération SEPANSO Landes
Secrétaire Général Fédération SEPANSO Aquitaine
1581 route de Cazordite - 40300 Cagnotte
+33 5 58 73 14 53
georges.cingal@wanadoo.fr
<http://www.sepanso40.fr>